



## DELIBERATION N°16-32

L'an deux mille seize, à 9h30,  
Le 30 novembre, à Réhon (54),

Date de convocation	18 novembre 2016
<b>Nombre de délégués :</b>	
☒ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
☒ <b>Présents</b>	<b>20</b>
+ vote par procuration	1

### Étaient présents :

Mme Béatrice BONNIN	M. Edouard JACQUE
M. Jack COLLINET	M. Pascal MAUROY
Mme Danielle COMBE	M. Michel NORMAND
M. Daniel COURTAUX	M. Jean-François VALLOIRE
M. Jean-François DAMIEN	M. Robert PASCOLO
Mme Myriam ROGER	M. Jean PICART
M. Christian BORNIET	M. Vincent HARDOUIN
M. Pascal GILLAUD (Pv M. Dekens)	M. Éric GILLARDIN
Mme Dominique HUMBERT	M. Daniel ROUVENACH
M. Claude THIERY	M. Claude WALLENDORFF

### Objet de la délibération :

## Poste fonctionnel de Directeur Général des Services

Résultat du vote
Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°16-32

---

### Objet de la délibération :

### Poste fonctionnel de Directeur Général des Services

Suite à la décision d'assimiler l'EPAMA à une commune d'une strate de population comprise entre 20 000 et 40 000 habitants, la délibération n°08-24, créant le poste de Directeur Général des Services doit être modifiée.

Vu la délibération n°08-24 du 4 juin 2008 portant création d'un poste de Directeur,

Vu la décision du comité syndical d'assimiler l'EPAMA à une commune de la strate de 20 000 à 40 000 habitants,

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président, le Comité Syndical décide :

- De modifier la délibération n° 08-24 créant le poste de Directeur
  
- De créer un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services 20 000 – 40 000 habitants
  
- D'attribuer en sus de son traitement indiciaire, le régime indemnitaire attaché à ses grades et fonctions,
  
- D'attribuer à cet emploi, un véhicule de fonction tel que défini dans la délibération n°08-24

La Présidente



**Morgane PITEL**

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 11/12/2016 à 15:54:32  
Référence : ec85004c5371e3f71ddc468fe2bdf6d4260a9b50